

## CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Convention faite le	PERSONNE A CONTACTER	REFERENCE CONVENTION
19/12/2023	Carole THOMAS c.thomas@ocellia.fr	L23-121

### Entre les soussignés :

#### OCELLIA

20 rue de la Claire – CP 320

69337 Lyon cedex 09

Tel : 04 78 64 24 09

N° SIRET : 302 938 832 00045

#### C.C.A.S. de Givors

Hôtel de ville, place Jean Jaurès, 69700 Giv

N° SIRET :

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie :

### ARTICLE 1 - OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Ocellia assurera la formation suivante :

#### → Intitulé de la formation

#### → Objectifs, programme et méthodes

Le commanditaire atteste avoir pris connaissance de la proposition pédagogique ou du programme de formation et approuve les objectifs, le contenu et le déroulé de la formation.

#### → Durée et horaires

#### → Dates

#### → Lieu

Le commanditaire s'assure de la conformité des locaux et du matériel qui seront mis à disposition pour la formation ; incluant la possibilité du respect des règles sanitaires et de distanciation réglementaire. Le règlement intérieur du commanditaire ou des locaux au sein desquels le groupe sera accueilli, s'appliquera lors des séances de formation.

#### → Intervenant.e presenti.e

#### → Publics et effectifs formés

#### Analyse de la pratique professionnelle

En pièce jointe

9 séances de 2h, de 9h00 à 11h00, de janvier à décembre 2024, soit un total de 18 heures

08/01, 14/02, 20/03, 22/05, 19/06, 11/09, 09/10, 13/11 et 11/12/24

dans les locaux de C.C.A.S. de Givors

Aude Giuliani

Equipe du C.C.A.S. de Givors

Lyon - Grenoble - Valence

[www.ocellia.fr](http://www.ocellia.fr)

 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

#### Espace Lyon

Le Sémaphore  
20 rue de la Claire CP 320  
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88

#### Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165  
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08

#### Espace Valence

103 avenue Maurice Faure  
26000 Valence

04 75 86 30 55

**ARTICLE 2 - ENGAGEMENT DE PARTICIPATION**

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du (des) participant(s) aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus et à transmettre la liste des participants au bénéficiaire avant le début de la formation.

**ARTICLE 3 - PRIX DE LA FORMATION ET MODALITES DE REGLEMENT**

En contrepartie de cette action de formation, C.C.A.S. de Givors, s'acquittera auprès d'OCELLIA des coûts suivants :

Désignation	Unité			Prix unitaire	2023	2024	OBSERVATION
	Heures	Jours	Autre		TOTAL €	TOTAL €	
					NET DE TAXE	NET DE TAXE	
Ce montant inclut le temps de préparation, l'élaboration des supports pédagogiques* et l'intervention	18			139,00 €	- €	2 502,00 €	
<i>*Dans le cadre de l'engagement de Ocellia pour l'environnement, les supports fournis pour les formations sont dématérialisés.</i>							
<b>Total Frais Formation</b>					- €	<b>2 502,00 €</b>	
Déplacement formateur :							
	Forfait		9	33,00 €		297,00 €	
	Frais km ou train						
<b>Total Frais Annexes</b>					- €	<b>297,00 €</b>	
Le coût de la formation, s'élève à :					<b>TOTAL GENERAL €</b>		<b>2 799,00 € NET DE TAXE</b>
					<b>TVA NON APPLICABLE</b>		
					<b>Art. 293B du Code général des impôts</b>		

Le paiement sera dû à réception de facture

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

**Titulaire** OCELLIA FISCALISE  
**Domiciliation** GROUPE CREDIT COOPERATIF  
**IBAN** FR76 4255 9100 0008 0139 7337 983  
**BIC** CCOPFRPPXXX


**ARTICLE 4 - SUIVI DE L'EXECUTION DE L'ACTION ET DE SA SANCTION**

L'apprenant devra signer la feuille de présence à chaque demi-journée de formation. Cette feuille sera contresignée par le (s) formateur(s).

Un certificat de réalisation sera transmis au commanditaire et aux participants à l'issue de la formation.

**ARTICLE 5 : DEDIT OU ABANDON**

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, les conditions générales de ventes, seront appliquées.

	<b>OCELLIA</b>	<b>C.C.A.S. de Givors</b>
NOM-PRENOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE	<b>Laurence JEUNET</b> Directrice Ocellia espace Lyon	<b>Françoise BATUT, Vice-Présidente du C.C.A.S. de Givors</b>
<i>Mention manuscrite « lu et approuvé »</i>		
Date	19 décembre 2023	
<i>Signature + cachet de l'entreprise</i>	 <p>OCELLIA 20 rue de la Clère - CP 320 69357 LYON CEDEX 09 04 78 85 40 88 contact@ocellia.fr www.ocellia.fr</p>	

maj 30/06/23

